

## MÉMORIAL NÉCROLOGIQUE.

Nous avons appris avec regret la mort, arrivée, le 21 courant, à sa résidence, No. 32, rue Durocher, de Olivier Elzéar Perrault de Linière, écrivain, à l'âge de 63 ans. Par sa naissance, par le rang distingué qu'il occupait dans la société, par ses alliances, le défunt appartenait aux premières familles du pays; car fils de feu l'honorable M. Jean-Olivier Perrault, en son vivant, juge de la Cour du Banc de la Reine à Québec, il était le gendre de Madame de Montenach, fille de M. le Baron Grant, et il comptait pour gendre M. le Major Smythe, ci-devant officier du régiment des Carabiniers.

Le défunt a été inhumé mercredi dernier, dans l'église de Longueuil, où se trouve le caveau de la famille Grant et de Montenach.

On dit que les évêques Allemands, présents au concile œcuménique, se sont assemblés et ont déclaré que si on ne leur accordait pas dans les délibérations, un nombre de voix proportionné à celui des diocèses qu'ils représentent, ils laisseraient en corps le concile et retourneraient dans leurs foyers. Cette résolution a causé beaucoup d'excitation à Rome.

Douze mille ouvriers employés dans les fameuses mines du Creuzot en France, se sont mis en grève. On a envoyé quelques milliers de soldats pour réprimer les troubles qui ont éclaté. On croit que ces troubles ont été fomentés par des agents révolutionnaires. L'un des éditeurs de *La Marseillaise* a été arrêté.

Emile Ollivier, à qui Napoléon vient de confier la lourde charge d'inaugurer le régime constitutionnel en France, est un homme remarquable et l'un des plus grands orateurs français. C'est un homme laborieux, de goûts simples et modestes, malgré sa fortune. Il ne boit que de l'eau, ne fume point et ne va pas au théâtre.

Puisse-t-il être à la hauteur de son rôle dans les circonstances difficiles où se trouve la France! La lutte qu'il soutient en ce moment contre les forces révolutionnaires demande une fermeté et une organisation intellectuelle et morale que la providence ne départit qu'à quelques hommes privilégiés. Quoiqu'il en soit, il a assez d'éloquence pour lutter contre la parole ardente et puissante des Favre et des Gambetta.

## LA MAIN DE DIEU.

Une pauvre fille habitant un village d'Allemagne, fut mandée dans une ville voisine pour recueillir un héritage, elle s'y rendit et fut mise en possession de quelques cents louis que lui léguait un parent. Heureuse elle s'en retourna dans son village, mais comme il était très tard quand elle y arriva et qu'elle ne pouvait entrer dans sa demeure ordinaire, elle alla demander l'hospitalité au juge de l'endroit, chez qui elle espérait d'être en sûreté. Elle fut admise et n'eût rien de plus pressé que de raconter le bonheur qui lui était arrivé et d'étaler aux yeux de la famille, les pièces d'argent qu'elle venait de recevoir. Le juge la félicita, l'accabla de politesse et la fit coucher avec sa femme.

Pendant la nuit, le juge se leva, alla creuser une fosse dans le jardin, se munit d'un bon couteau, se dirigea vers le lit où dormaient les deux femmes, et poignarda celle qui se trouvait au bord du lit. C'était l'endroit où s'était couchée la jeune fille, mais quelques minutes après s'être mise au lit, les deux femmes avaient changé de place, en sorte que le malheureux avait tué son épouse au lieu de l'autre. Celle-ci, aussitôt après le meurtre, avait réussi à s'échapper.

## MEURTRE.

A St. Hyacinthe, 19 Janvier, Samedi dernier, un nommé McGovran a été tué à Brompton Falls, par Knapp, ancien conducteur du Grand Tronc; une querelle s'étant élevée entré eux, Knapp frappa sa victime de deux coups de couteau au cou et à la poitrine. Une curieuse coïncidence dans cette cause, c'est que le père de McGovran a été lui-même tué de la même manière, il y a quelques années dans le New Jersey.

Le Rév. M. Martineau a prononcé, dimanche dernier, à Notre-Dame, un sermon remarquable sur le mariage. Il est utile et agréable d'entendre ce bon et éloquent prédicateur. Il est bien le *vir bonus dicendi peritus*. Ses sermons se distinguent par la justesse des idées, la clarté et la délicatesse de l'expression et la force du sentiment. Doué d'une voix vibrante sa parole pénètre partout, captive tous les esprits et triomphe presque sans efforts de l'immensité de la cathédrale. Puisse son zèle consulter ses forces! Des existences si précieuses doivent se conserver.

Une députation composée de citoyens éminents est allée trouver M. l'évêque David pour le prier de continuer à représenter le quartier St. Louis dans le Conseil-de-Ville de Montréal. Cette députation s'exprimant par la bouche de M. Cassidy, cet avocat distingué, que tout le monde connaît et estime, a fait à M. David des éloges flatteurs et mérités. Nous sommes heureux de voir que la députation a réussi dans sa démarche. Tous les journaux français de cette ville l'en félicitent et rendent hommage aux talents et au dévouement de M. David, et reconnaissent les services qu'il rend à ses concitoyens dans le conseil.

Rochefort a été condamné à six mois de prison, et 3000 francs d'amende. Cette condamnation le prive de ses droits politiques, mais ne lui ôte pas sa qualité de député.

M. Gladstone a terminé sa soixantième année, le 29 Décembre dernier, et M. Disraeli est entré dans sa soixante-et-quatrième année, le premier Janvier courant.

Les insurgés de la Rivière Rouge viennent de fonder un journal appelé *New Nation*. Le programme de ce journal est l'indépendance du territoire du Nord-Ouest. Le premier numéro contient des articles violents contre le gouvernement du Canada, qu'on accuse d'injustices grossières et d'erreurs criminelles.

M. le magistrat de police Bréhaut a lancé, samedi dernier, un mandat d'arrestation contre Cyrille Tellier, sa femme, sa sœur, et un nommé Cyrille Lafleur, qui étaient devenus la terreur des aubergistes et des épiciers. Ce Cyrille Tellier est le même que la Cour du Banc de la Reine, condamna pour parjure, il y a quelque temps. Ayant appelé du jugement rendu contre lui, il fut admis à caution; ne pouvant plus jouer lui-même le rôle d'informier il lança sa femme et sa sœur contre les aubergistes et les épiciers, et parvint à obtenir contre eux, un grand nombre de condamnations pour vente de boisson sans licence. Il y avait déjà quelque temps qu'on se plaignait de cette terrible bande, on l'accusait de conspirer et de se parjurer pour réussir dans leurs projets. Un nommé Luc Boismenu, commerçant de cette ville, fut condamné dernièrement sur leur témoignage, malgré une preuve contradictoire qui dans les circonstances ne pouvait pas être plus forte. M. Boismenu et sa femme de laquelle les informiers prétendaient avoir acheté de la boisson, firent leur déposition, et demandèrent un mandat d'arrestation qu'ils parvinrent à obtenir. Mais la bande avait eu le temps de déguerpir, le grand connétable n'a pas pu encore la rejoindre.

Une lettre émouvante fait en ce moment le tour de l'Europe, sous la signature de Guillaume de Bourbon et de Auguste de Bourbon. Les signataires de ce document étrange prétendent qu'ils sont fils légitimes de Louis XVII, et chefs de la famille Bourbon, au lieu et place du comte de Chambord qui s'arroge ce titre illégalement. D'après eux cet infortuné Louis XVII, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qu'on disait être mort au temple, victime de la cruauté du cordonnier Simon, aurait survécu à ses misères, se serait enfui à Londres, où il se serait établi sous le nom de Augustus Meves et serait devenu père de deux enfants. Et voilà!...

## CINQUANTE ANNEES DE MARIAGE.

Beaucoup d'appelés, peu d'élus.

Il y a cinquante ans, un vénérable prêtre, demandait les bénédictions du ciel, pour deux jeunes gens qu'il unissait par les liens sacrés du mariage, au pied des autels de l'antique église de Lanoraie.

Chargé d'années et de vertus, le bon pasteur de cette paroisse, n'avait pu s'empêcher de jeter un regard de curiosité sur le jeune couple, qui venait réclamer en ce moment son ministère, tant il y avait de santé, de jeunesse et de bonheur peints sur leurs figures.

Il leur avait souri, comme le font tous les vieillards, qui reportent leurs souvenirs aux beaux temps de leur virilité, et son cœur s'était, cette journée-là, rajeuni de dix ans, quand il avait étendu ses deux mains sur la tête des époux.

Pour eux, un nouvel horizon allait s'ouvrir, et dans cette rude carrière de la vie, il avait demandé que le roseau s'appuyât contre le chêne, quand les vents mauvais des passions humaines souffleraient.

Il leur avait, d'une voix solennelle, dicté leurs devoirs respectifs, enseigné leurs obligations, et reçu leurs promesses.

L'Eglise, toujours grave et tendre dans ses enseignements, venait de leur dicter ses préceptes, et pour tempérer l'amertume des douleurs qu'elle leur montrait du doigt, elle avait, par la bouche de son ministre, fait part de ses joies et de ses souhaits.

Trois générations devaient, si la mort ne faisait son apparition au foyer domestique, orner les cheveux blancs de leur vieillesse, et les portes du ciel, à leur trépas, devaient s'entrouvrir devant l'heureux père de famille et sa fidèle compagne.

La bénédiction nuptiale donnée, le saint sacrifice de la messe accompli, on avait passé dans la sacristie, et là, sur les registres paroissiaux, deux nouveaux noms avaient pris la place d'honneur, suivis des signatures des parents et des amis.

Le marié s'appelait Maurice Robillard, et la mariée portait le nom de Marguerite Laventure.

Après avoir compté les mots, les ratures, les renvois et les barbeaux, le sacristain avait fermé le livre, et l'heureux couple quittait sur le champ, l'église, pour aller finir le grand jour au sein de leur famille, au milieu des joies, si franches, si pures, de la campagne.

Pendant deux longs jours, on s'était amusé comme dans le bon vieux temps, mais le lendemain on songeait aux réalités de la vie, la mariée déposait, avec des précautions infinies, sa robe de noces dans un vieux coffre qui lui venait de ses aïeux, le mari époussetait ses hardes et ses souliers, les mettait en lieu de sûreté, et tous deux vêtus d'habits de travail, se mettaient à l'ouvrage, commençant ainsi à remplir leur tâche et leurs engagements, et en peu d'années, l'abondance était venu récompenser leurs sueurs.

Dieu avait béni cette union, une couple de jolis gros garçons sautillaient sur les genoux de leur grand-père, la maladie n'avait pas d'abonnés dans la maison, et le médecin du village parlait déjà de plier bagage si d'autres mariages aussi bien assortis y avaient lieu.

Dix ans, vingt ans, quarante ans s'étaient écoulés, et toujours le même tableau, un peu il est vrai agrandi, réjouissait l'œil du voyageur.

Les enfants avaient grandi, quelques-uns s'étaient mariés, et à leur tour, ils faisaient gâter leurs miochons par les vieux parents.

La faulx du temps, qui avait déjà fait de grands ravages dans la localité, avait oublié leur demeure, et le bon curé, avant de s'éteindre, voyait la réalisation d'un souhait qu'il avait fait à bien d'autres, dans le bonheur qui régnait au milieu de cette heureuse famille.

Les années s'étaient amoncées sur leur tête, et si quelques cheveux blancs venaient disputer le terrain aux anciens propriétaires du sol, le cœur était toujours jeune et le jarret toujours vigoureux.

Qui leur aurait dit, à tous deux, qu'ils demeureraient unissant cinquante ans, eût été de nature à leur faire marquer un signe d'incrédulité, car s'ils avaient espéré ce bonheur, ils savaient que peu y atteignent et le goûtent.

Cinquante ans; mais les trois quarts du genre humain ne les entrevoient pas, et quand un homme parvient à cet âge, on commence déjà à l'appeler *bonhomme*.

Cependant cette consolation si rare leur a été accordée, et le 19 janvier courant, les deux vieillards venaient de nouveau s'agenouiller dans l'église paroissiale de Lanoraie et renouveler les serments, qu'à pareille époque, il y a cinquante ans passés, ils s'étaient faits mutuellement.

Que de souvenirs agréables et tristes ont dû évoquer dans leur mémoire, les différentes phases de cette cérémonie auguste et imposante.

La scène à la vérité était un peu changée, le décor n'était pas le même.

La vieille église n'existait plus, elle avait vu démolir ses murs, sous le marteau des travailleurs, sans respect pour son âge et ses traditions, son heure était sonnée; et une magnifique construction, d'un goût sévère, l'avait remplacée, non, sans que les vieillards de l'endroit eussent murmuré, en voyant disparaître le témoin de leur jeunesse.

L'excellent curé qui les avait unis, était depuis longtemps dans la tombe, mais ses successeurs avaient hérité de sa charité et de son cœur.

Autrefois, ils n'étaient que deux, et aujourd'hui, les trois générations souhaitées par l'Évangile, les entouraient de leur respect et de leur amour.

Quel spectacle touchant et consolant pour les âmes chrétiennes, et jamais je n'oublierai ce dont j'ai été l'heureux témoin en cette circonstance.

Le prêtre était revêtu de ses habits sacerdotaux, l'encens montait en épais nuages vers la voûte, les cierges par centaines jetaient une vive lumière, l'orgue faisait entendre des sons harmonieux, et de belles voix se mariaient aux accords de l'instrument.

A genoux, les deux époux priaient le Très-Haut pour leur postérité, le curé les bénissait, les assistants étaient émus, et pour la seconde fois, le fiancé remettait au doigt de son épouse, l'anneau nuptial.

Une courte allocution, mais vivement sentie, dans laquelle on voyait déborder les sentiments chrétiens du digne pasteur de cette paroisse pour ses ouailles, vint reconforter leur courage, et raffermir leur foi.

Commencée à 9 heures du matin, la messe était terminée à 10 heures, et peu d'instants après, l'on voyait le nouveau marié, donnant le bras à sa femme, marchant tous deux d'un pas léger, comme si leur dix-huit printemps eussent été de retour.

Pour ne pas déroger à un usage immémorial dans la campagne, on promena le *jeune couple* dans les principales rues du village, afin que tout le monde participât à sa joie.

A leur domicile, une table somptueuse attendait la famille et les invités. M. le curé, qui avait pour l'occasion, fait violence à ses habitudes sédentaires, était là, comme pour mettre le cachet de la religion à cette belle fête. *L'Ave Maria Stella*, cette sublime invocation, à la mère du Créateur, chantée par des voix mâles et sonores, rappela à tous, l'obligation où nous sommes de reporter à Dieu les bienfaits dont il nous a comblés.

Après le benedicite, l'on se plaça à la table.

Je ne ferai point ici l'énumération de tous les mets, dont la fraîcheur, le cuit à point, suffisaient seuls, pour mettre l'eau à la bouche; je ne vous donnerai point la généalogie de tous les dindons, les oies, les poulets, etc., qui faisaient les honneurs du festin.

Qu'il me suffise de vous dire que les animaux de la basse cour étaient tous de bonne et respectable famille, qu'ils avaient été bien élevés, que le cuisinier était un artiste en son genre, et que les victimes couchées plus ou moins naturellement dans leurs plats respectifs, ont constaté le fait, que l'appétit était à la hauteur de la position, qu'on avait bien voulu lui faire attaquer.

On avait eu aussi la bonne idée de ne point donner le coup d'appetit, car autrement, notre Vatel canadien aurait pu se suicider.

Les bons mots, les anecdotes n'ont pas manqué, et si je ne craignais de blesser la modestie de l'instituteur de cette paroisse, je lui dirais, qu'il a mérité une mention honorable dans sa déclamation du "Festin de Balthazar."

Tout le monde y mit un peu du sien, les jeunes filles qui étaient jolies et en grand nombre, n'ont cessé de lancer des œillades meurtrières aux jeunes gens, qui avaient l'air de rechercher les blessures de ce genre; les hommes mûrs et sages, (j'étais de ce nombre) discutaient sur le mérite de la nicotine qui pousse dans Lavaltrie et dans Lanoraie, enfin et c'est là le bouquet, le père Robillard fit entendre avec une voix qui a conservé encore une grande beauté, une de ces bonnes vieilles romances de son siècle.

J'ai pu en retenir un couplet et je vous le livre sous bénéfice d'inventaire:

J'ai tant fait l'amour  
Que j'en suis devenu sourd,  
Le corps comme un hareng,  
J'étais maigre, c'est effrayant.

Que l'on ne vienne plus me dire maintenant, qu'on ne cultivait pas autrefois la poésie. Cette belle fête a vu la gaieté, l'entrain le plus cordial, régner tout le long du jour, et le bonheur domestique n'a jamais eu de plus fidèle interprète que cette grande et admirable famille.

J'ai laissé à regret le seuil de cette demeure, et en contemplant la verte vieillesse de ces nouveaux mariés, qui portent si courageusement, si fièrement, le fardeau des ans, dont le contentement, le bonheur semblaient stéréotypés sur leurs figures, j'ai pardonné au temps qui cherche à nous enlever, petit à petit, nos facultés, envisageant ainsi avec moins d'effroi l'époque où les cheveux blanchissent et annoncent le terme prochain de notre carrière.

AD. OUMET.